

Vivre à **SAINTE-LUCE**

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE VOTRE VILLE | JANVIER 2024 | n°33



Quels évènements et projets en 2024 ?

p.2 et 3

**Orientations budgétaires
2024-2026**
p. 4-5

**Un accompagnement
par la langue française**
p. 7

**Nicolas Gamelin,
Lucéen de toujours**
p. 8

QUELS ÉVÈNEMENTS ET PROJETS EN 2024 ?

2024 sera rythmée par plusieurs moments festifs et sportifs. Des projets d'aménagements se concrétiseront pour embellir la ville et améliorer le quotidien. Coup d'œil sur l'année à venir.



AGIR

2024 sera ponctuée de plusieurs occasions de se réunir. Tout d'abord, la saison culturelle se poursuit dès le 10 janvier, avec un concert de Yolande Moreau à Ligéria. Elle se termine le 25 mai par un spectacle gratuit à l'étang du Plessis, en attendant de découvrir une prochaine saison en septembre. La mairie prépare aussi les beaux jours avec une nouvelle aire de loisirs près de l'île Clémentine, la réouverture de La Sablière et le retour des guinguettes en bord de Loire. L'aménagement du Parc Auvigne démarre également cette année, pour une ouverture en 2025.

Les enfants et les jeunes pourront à nouveau découvrir 18 séjours cet été et participer à de nouvelles activités pendant les vacances : à l'accueil de loisirs, au Patio et avec l'animation sportive. Le sport sera d'ailleurs au rendez-vous toute l'année à Sainte-Luce, notamment lors

d'une journée sur le handicap en avril. Sans oublier les nombreux événements associatifs qui jalonnent l'année : braderie, puces, marchés associatifs, expositions...

Côté travaux, la mairie poursuit sa démarche de sobriété énergétique, à travers l'installation d'éclairages LED sur

les espaces publics, mais surtout avec la rénovation de l'école de la Cerisaie. Plusieurs aménagements permettront par ailleurs d'apaiser la circulation, comme la piste cyclable rue de la Cadoire qui verra le jour en 2024, créant ainsi un axe cyclable nord-sud. À noter également, la prolongation de l'itinéraire

est-ouest pour les vélos et la création d'une zone de rencontre rue de la Fresnaie. Enfin, de nouvelles étapes dans l'étude sur le centre-ville sont prévues au printemps. En concertation avec les habitants, cette réflexion permet de tourner nos regards vers l'avenir, pour construire la ville de demain, en étudiant nos usages et nos besoins.

« La mairie prépare les beaux jours avec une nouvelle aire de loisirs en bords de Loire. »

+ d'infos sur www.sainte-luce-loire.com

Suivez nous sur Facebook, Twitter et Instagram



L'école de la Cerisaie va être rénovée en 2024, afin de réduire de 60% sa consommation énergétique.

22 JUIN

La date de la nouvelle édition des guinguettes en bord de Loire.

ÉDITO



« Notre rôle est de soutenir et d'accompagner les Lucéens et leurs projets. »

S'ENGAGER POUR BIEN VIVRE DANS NOTRE VILLE

Alors que débute cette nouvelle année, je souhaite remercier celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour rendre notre ville plus belle, plus agréable à vivre, plus vivante.

Il s'agit des bénévoles de la centaine d'associations qui composent notre territoire, des acteurs économiques, ou encore des habitants engagés dans la vie de leur quartier. Je salue leur énergie et leur engagement, qui font naître de nombreuses initiatives pour notre commune. Dans un monde actuellement marqué par différentes fractures, cette envie d'agir collectivement, d'améliorer ensemble le quotidien et le futur des Lucéens est un bien précieux, que nous chérissons.

En 2024, notre équipe s'engage pour soutenir, accompagner ces forces vives, et pour rendre notre Ville toujours plus agréable à vivre. Nous agissons pour rénover nos équipements, améliorer et végétaliser les espaces publics, renforcer la solidarité et le vivre ensemble, en direction notamment des plus jeunes et des seniors.

Nous poursuivons notre dynamique de dialogue avec l'ensemble des acteurs qui font la Ville, au travers des comités consultatifs, des conseils de quartier, mais aussi dans le cadre de réflexions structurantes comme celle à venir sur la promenade de Bellevue. Bref, nos projets ne manquent pas, avec comme priorité d'améliorer votre quotidien, aujourd'hui et demain.

Pour échanger ensemble autour de cette nouvelle année, je vous donne rendez-vous samedi 20 janvier, à 11h, à Ligéria, à l'occasion la cérémonie des vœux.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite, à vous et à vos proches, une belle année 2024.

Anthony Descloziers,
Maire de Sainte-Luce-sur-Loire
Conseiller de Nantes Métropole en charge de la Loire,
du patrimoine et de l'archéologie

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES : PRIORITÉ AU CADRE DE VIE

La Ville tient le cap pour améliorer les espaces publics, rénover ses équipements, renforcer la présence du végétal et favoriser le bien-vivre à Sainte-Luce.

POURSUITE DU DÉSENDETTEMENT

Épargne brute : 13%
Pas de nouvel emprunt
d'ici la fin du mandat



FISCALITÉ

Pas d'augmentation
des taux



INFLATION

Impact sur la masse
salariale, le coût des
énergies et les
denrées alimentaires



RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

Réduire les coûts
énergétiques



PATRIMOINE

Entretien du château
de Chassay, du
manoir de Bellevue,
du clocher de l'église



VÉGÉTALISATION

Parc Auvigne, jardins
familiaux, cours d'école,
aménagement du
centre-ville



1

LE CONTEXTE

« Le rapport d'orientation budgétaire fixe des ambitions jusqu'à 2026, en tenant compte du contexte actuel » explique Michel Daculsi, adjoint aux Finances. Plusieurs facteurs ont un impact sur les dépenses : les décisions de l'État entraînent une augmentation du coût de la masse salariale ; l'inflation se répercute sur le coût des achats, notamment les denrées alimentaires en restauration scolaire. « Notre gestion permet néanmoins de poursuivre le désendettement ».

2

LES CHOIX

Les projets menés d'ici la fin du mandat visent à répondre à trois axes prioritaires : accélérer la transition écologique et la qualité des espaces publics par des travaux d'aménagement ; être à l'écoute des habitants pour construire la ville de demain, à travers les outils du dialogue citoyen. Enfin, renforcer la solidarité et le vivre-ensemble à Sainte-Luce, par des événements festifs, sportifs, artistiques, et une attention particulière portée aux publics plus fragiles.



Michel Daculsi, adjoint aux Finances, a présenté le rapport d'orientation budgétaire au conseil municipal le 6 décembre.

DIALOGUE CITOYEN
Poursuite de l'étude
sur le centre-ville
Réunions publiques,
conseils de quartier,
ateliers



CADRE DE VIE

Temps festifs, sportifs
et culturels



Après la présentation des orientations budgétaires, le vote du budget est prévu le 24 janvier.

16%

c'est la part du budget que la Ville souhaite consacrer à la renaturation des espaces publics entre 2024 et 2026.

3

ÉQUIPEMENTS

La Ville consacra une part importante de son budget durant les trois prochaines années à la rénovation énergétique. Après l'hôtel de ville, l'accueil périscolaire des Prés verts et le restaurant scolaire du centre, l'école de la Cerisaie sera rénovée à compter de l'été 2024. D'autres travaux sont prévus dans les équipements municipaux, afin de les adapter au réchauffement climatique.

4

PATRIMOINE

La Ville prévoit d'entretenir son patrimoine dans les prochaines années : le château de Chassay et le clocher de l'église. Un diagnostic du manoir de Bellevue servira par ailleurs à évaluer les travaux nécessaires pour préserver ce lieu emblématique en bord de Loire.

5

VÉGÉTALISATION

16 % du budget seront enfin consacrés à une présence renforcée de la nature en ville jusqu'en 2026. En 2024-2025, la Ville aménage le Parc Auvigne et prévoit la création de nouveaux jardins familiaux. D'ici 2026, elle souhaite également renaturer les cours d'école. Enfin, le développement et la requalification des espaces verts occupent une place centrale dans la réflexion sur l'avenir du centre-ville.

Parole d'élu

Patrick Cotrel, conseiller municipal au droit du sol, projets et équipements



AGIR

L'une de mes délégations concerne l'animation du comité consultatif des antennes-relais de téléphonie mobile. Le rôle de ce comité consiste à étudier les projets d'installation des opérateurs. Face à la multiplication des smartphones et des applications mobiles nécessitant un débit de plus en plus dense, les opérateurs ont l'obligation de fournir un réseau de plus en plus important sur le territoire. Mais ils sont aussi tenus d'informer la mairie et les habitants des projets d'implantation de nouvelles antennes sur un espace public ou un terrain privé. Le comité, composé d'élus et d'habitants, fait donc le lien entre les opérateurs et la mairie et émet un avis sur les projets. Nous étudions leur impact sur l'environnement, leur proximité des habitations et veillons au respect de la charte métropolitaine sur les antennes-relais. Nous pouvons demander des mesures d'ondes électromagnétiques émises par les pylônes, avant et après leur installation. Nous avons aussi un rôle pédagogique pour informer les habitants sur les ondes émises par leur téléphone portable. Celles-ci sont mesurées par le DAS (Débit d'Absorption Spécifique), qui indique le niveau de rayonnement auquel le corps est exposé lors de l'utilisation. C'est une mention obligatoire dans toute publicité sur ces téléphones.

L'IDÉE

FABRIQUER DES ABRIS POUR LES ANIMAUX

Le deuxième rendez-vous de la transition invite à construire des abris et nichoirs pour les oiseaux, chauves-souris ou abeilles sauvages, avec l'association L'Outil en Main et l'association Clémentine.

Samedi 13 janvier à 10h, salle Renée-
Losq. À partir de 4 ans.

LA DATE

SAMEDI 20 JANVIER VŒUX À LA POPULATION

Le maire et le conseil municipal présentent leurs vœux aux Lucéennes et Lucéens samedi 20 janvier à 11h au Théâtre Ligéria. Anthony Descloziers reviendra à cette occasion sur l'année écoulée et sur les projets 2024. L'ensemble sera suivi d'un pot convivial.



L'INFO

NOUVELLE CAMPAGNE DE RECENSEMENT

Vanilla Ducrocq, Nathanaël Boulon et Catherine Gaudi, les trois agents recenseurs accrédités par le maire, se rendront dans 638 logements lucéens du 18 janvier au 24 février. À Sainte-Luce, le recensement a lieu chaque année par tranches de 8 % de la population. Les données collectées permettent de prévoir les besoins en services et équipements de la commune.

DANS LES COULISSES

UN ACCOMPAGNEMENT PAR LA LANGUE FRANÇAISE

Depuis 2016, l'antenne lucéenne du Gref (Groupement des Édicateurs sans Frontières) permet à des réfugiés de se familiariser avec la langue française.



VIVRE

La prononciation est hésitante, mais l'envie est là. Natalia et Florentina, Ukrainiennes toutes les deux, répètent leur dialogue. Il est question de listes de courses et d'acheter une bouteille de lait. Autour de la table, l'ambiance est studieuse. Ce lundi matin, ils sont une trentaine de réfugiés à s'être rassemblés pour apprendre le français avec le Gref, le Groupement des Édicateurs sans Frontières. Depuis 7 ans, l'antenne lucéenne et ses 25 bénévoles donnent des cours d'alphabétisation trois fois par semaine au foyer de l'Aubinière, dans les locaux de l'Amicale laïque et à la paroisse Saint-Matthieu. Le point commun entre tous ces élèves : ils ont fui un pays en guerre, soumis à la famine ou à un régime politique autoritaire comme la Syrie, l'Iran ou encore l'Erythrée. « On ne connaît pas leur histoire et on ne leur demande pas. C'est à eux de décider s'ils nous la racontent », précise Dolly Pethu, bénévole du Gref, en repensant à cet homme qui a évoqué son exode méditerranéen en apprenant le mot bateau. 25 nationalités se côtoient. Tous habitent à Sainte-Luce, le canton ou l'est de Nantes et la plupart ont des enfants scolarisés sur la commune.

Il peut aussi bien s'agir de diplômés universitaires dans leur pays, que de personnes n'ayant jamais connu d'enseignement. « Nous sommes très vigilants à la régularité de leur présence, c'est la garantie de leur progression », explique Dolly. Le temps d'un cours, le foyer devient un endroit à part où se retrouvent des Arméniens, des Azerbaïdjanais, des Ukrainiens, des Russes, des Soudanais, des Chinois... Le mot fraternité prend alors tout son sens.



RENCONTRE

NICOLAS GAMELIN, LUCÉEN DE TOUJOURS



VIVRE

« J'ai des parents en or qui m'ont fait confiance. »

La date est gravée dans sa mémoire : le 4 février 2008. Le jour où, du haut de ses 23 ans, Nicolas Gamelin crée son entreprise. « À l'époque, j'habitais chez mes parents à Sainte-Luce. J'avais le choix entre acheter un appartement ou monter mon entreprise », sourit-il. Seize ans plus tard, sa société de peinture compte 18 salariés. Le choix a été gagnant. « J'ai eu la chance d'avoir des parents en or qui m'ont fait confiance, car je n'étais pas fait pour l'école », reconnaît ce père de 3 enfants. Lui qui a fait toute sa scolarité à Sainte-Luce est orienté dès la 4^e vers les filières techniques. Ce sera la peinture, un peu par hasard, « parce qu'on m'a pris en apprentissage ». Nicolas Gamelin décroche ses diplômes professionnels les uns après les autres, devient même salarié une année, mais son désir d'avoir sa propre entreprise le rattrape vite.

Ce sera fait avec Nicolas Gamelin Déco, dont le siège est alors au domicile de ses parents. Après six mois, il embauche son premier employé, devenu son responsable technique. « Ce que je n'ai pas lu dans les livres, je l'ai appris dans la vie et je m'entoure de personnes plus compétentes que moi », glisse avec malice l'entrepreneur. Après une période à Divatte, sa société reviendra sur Sainte-Luce en 2020, à la Planchonnais dans des locaux plus grands. À 39 ans, Nicolas Gamelin savoure sa réussite après « plus de 10 ans de sacrifices, de week-ends ou de soirées à faire des devis et des factures ». Le Lucéen est même vice-président de Ste-Luce Active, l'association qui regroupe les acteurs économiques de la commune. Une reconnaissance de plus pour celui qui ne sera jamais resté longtemps loin de sa ville natale.

ILS FONT AVANCER SAINTE-LUCE

PATRIMOINE

AU BORD DU FLEUVE OUVRE SES PORTES



Au bord du fleuve ouvre ses portes aux curieux samedi 27 et dimanche 28 janvier. L'occasion de découvrir les travaux de recherche et d'archive de l'association qui milite pour la préservation du patrimoine lucéen. Au programme : « La flore des prairies humides, la fritillaire et Cie », les panneaux d'information sur la résistante Renée Losq, les croquis animaliers du dessinateur nantais Denis Clavreul ainsi que le premier tome de l'ouvrage « Au fil du bourg ». Ce livre, rédigé par les membres de l'association, retrace l'évolution de Sainte-Luce et sera disponible à la vente à la librairie Les Lucettes. Samedi 27 janvier de 14h30 à 17h et dimanche 28 janvier de 14h à 17h, salle Louis-Dagorne.

NEEDLE & CO

UN ATELIER COUTURE SUR LE MARCHÉ

Les habitués du marché ont déjà dû apercevoir le camion Needle & co de Léa Noleau. Depuis mars 2023, la jeune Lucéenne s'est installée sur le marché et propose ses services de retouches. Son diplôme de modéliste en poche et après avoir travaillé dans l'industrie textile pendant deux ans, elle a sauté le pas et créé son entreprise de couture. Elle investit dans un camion, l'aménage et décide de s'installer une fois par semaine sur le marché lucéen. « Les gens m'apportent leurs affaires le samedi et reviennent les récupérer la semaine suivante, j'ai même une cabine d'essayage », explique-t-elle. Dans son atelier de couture ambulante, elle propose de réaliser ourlets, changements de fermetures ou de réparer vos vêtements. Site internet : boutiqueneedleandco.com.



MAISON DE RETRAITE DU PIANO ET DES CHANTS

Elles sont quatre à se rendre tous les mois à la maison de retraite La Rose des vents à Sainte-Luce et elles ne manqueraient le rendez-vous pour rien au monde. Il faut dire que les résidents les attendent avec impatience. Eliane Albrecht, au piano, Geneviève Martin, Chantal Landriau et Jeanette Bretau deau au chant reprennent des airs de musique classique, des chansons populaires et des mélodies connues pour le plus grand plaisir des seniors présents. Pendant plus d'une heure, le piano et les voix s'invitent alors dans le hall de la résidence. Le temps d'un après-midi, le récital est complet.

LA BALADE DU CHEVÂL ENCHANTE LE CENTRE-VILLE



Vendredi 15 décembre, le Cheval de bois géant a déambulé le long du mail de l'Europe pour le lancement des festivités de Noël à Sainte-Luce, sous le regard admiratif et attendri de nombreux Lucéens. Après un défilé aux lampions, le nouveau compagnon sorti tout droit du bestiaire de la compagnie Paris-Bénarès a conté son voyage et ses aventures. L'association des entreprises Ste-Luce Active et le Comité d'animation des fêtes lucéennes a ravi les gourmands toute la soirée.

EN BREF

SE GARER EN ZONE BLEUE

La ville compte près de 1500 places, (dont 1200 sur l'espace public). En centre-ville, 300 sont en zone bleue. Un choix fait par la commune il y a une quinzaine d'années. Pour profiter d'1h30 de stationnement gratuit, il faut s'équiper d'un disque bleu réglementaire, disponible dans les commerces. La zone bleue fonctionne de 8h30 à 12h et de 14h à 19h du lundi au vendredi, ainsi que le samedi de 8h30 à 13h. L'amende est de 35€ en cas de défaut de disque sur le pare-brise.

SACS À DÉJECTIONS CANINES

Le code pénal précise que « tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. » La Ville recommande aux promeneurs d'utiliser les sacs disponibles dans les points de distribution sur la commune (liste sur sainte-luce-loire.com), qui sont nettoyés et rechargés régulièrement. Il est par ailleurs obligatoire de tenir son chien en laisse.

BIO-DÉCHETS

Des solutions de collecte à l'étude



Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités doivent proposer des solutions de collecte des bio-déchets. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire). Nantes Métropole, compétente sur la gestion des déchets, a mis en place ce système dans les quartiers nantais et mène une étude avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) pour généraliser le tri des déchets organiques dans les 24 communes par la suite. À Sainte-Luce, le déploiement de la collecte devrait être effectif à partir de 2025. Les particuliers peuvent déjà bénéficier d'une aide pour l'achat d'un composteur (30€) ou d'un lombricomposteur (40€) individuel et plusieurs composteurs collectifs sont par ailleurs installés sur la commune. Il est possible de faire installer un composteur dans son quartier, avec l'association Compostri et le soutien de Nantes Métropole.

www.metropole.nantes.fr/compostage

PRÉVENTION

Des ateliers pour garder l'équilibre

Afin de parer la perte d'autonomie des seniors, le Centre communal d'action sociale met en place un cycle « Équilibre et prévention des chutes » avec l'association Siel Bleu jusqu'en avril. Lors de ces ateliers, les seniors pourront améliorer leur mobilité grâce à de la gymnastique douce, réviser les gestes sûrs afin d'éviter les faux-pas, mais également apprendre les techniques pour se relever en cas de chute. Ces ateliers durent 1h et une séance d'essai est possible le 15 janvier à 9h30, salle Louis-Dagorne.

Inscription auprès du CCAS, 5€ pour les dix ateliers. Les lundis 22 et 29 janvier, 5, 12 et 19 février, 11, 18 et 25 mars, 8 et 15 avril 2024.

Salle Louis-Dagorne, de 9h15 à 10h15.



CONCERTATION

Développer les énergies renouvelables

En 2024, la loi APER (Accélération de la production des énergies renouvelables) incite les communes à identifier des zones favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables, en dialogue avec les habitants. Afin d'identifier des « zones d'accélération » (ZAENR) pouvant accueillir ces projets, la mairie organise une concertation du 22 janvier au 18 février. À l'issue de la concertation, une synthèse sera publiée sur sainte-luce-loire.com. La carte des « zones d'accélération » retenues sera votée au conseil municipal d'avril 2024. Pendant la concertation, le dossier est disponible à l'accueil de la mairie et sur sainte-luce-loire.com. Les Lucéens peuvent participer sur le registre en mairie ou en écrivant à dialogue@sainte-luce-loire.com, ainsi que lors d'une permanence organisée samedi 27 janvier de 10h à 12h à l'hôtel de ville.

MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - Esplanade Pierre-Brasselet BP 88109
44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
02 40 68 16 00 - contact@sainte-luce-loire.com
www.sainte-luce-loire.com

LES SERVICES MUNICIPAUX

Accueil/état-civil/Vie associative :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
Jeudi de 8h30 à 12h15. Le samedi de 9h à 12h (uniquement état civil).

02 40 68 16 00

Urbanisme/aménagement urbain :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15. Sur rendez-vous de 13h30 à 17h30.

02 40 68 16 66 ou 02 40 68 16 76

Éducation, jeunesse et sports :

Lundi, mardi, jeudi (fermeture l'après-midi) et vendredi de 8h30 à 12h15 et 13h30 à 17h30 sur rendez-vous. Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 sans rendez-vous. Premier contact par mail à eje@sainte-luce-loire.com

ou au 02 40 68 16 41

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
Le jeudi de 8h30 à 12h15.

02 40 68 16 56

Médiathèque-Ludothèque René-Goscinny :

Mardi et vendredi de 14h à 19h, mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. 02 40 68 16 51

Billetterie spectacles :

En ligne sur sainte-luce-loire.com.

Sur rendez-vous au 02 40 68 16 39 ou billetterie@sainte-luce-loire.com

Police municipale :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h, samedi de 9h à 12h.

02 40 68 16 86

URGENCE

Gendarmerie	17 (de 19h à 8h) 02 51 13 39 90 (de 8h à 19h)
Police municipale	06 17 04 37 26
SAMU	15
Pompiers	18

LES SERVICES DE GARDE

SOS Médecins 02 40 50 30 30

Cabinets d'infirmières :

07 85 98 49 72

Patricia Barrault (3 rue de la Planchonnais),

06 79 26 50 86

Nathalie Pierre, Édith Langny et Noëlla Perrot
(3 rue de la Planchonnais),

02 40 75 62 38

Émilie Girard

(2 rue Jean-Moulin),

06 75 01 58 83

Cécile Addor-Fruchaud

et Charlotte Lancereau

(3 rue Louis Gaudin)

Service maintien à domicile personnes âgées 02 40 25 82 81

Ambulances : 02 40 25 84 52

02 40 25 96 16

02 40 54 45 45

L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Chère, très chère "micro-forêt"...

En juillet 2022, le Maire annonçait la **plantation d'une « micro-forêt » devant la Mairie pour 23 000 €** comprenant un suivi par l'association "Mini Big Forêt" pour 15 000 € (association choisie en dehors de tout appel d'offre) et l'achat d'arbustes pour 8 000 €.

Concrètement, il s'agit de planter 1 200 arbres sur 440 m² selon la méthode du botaniste japonais Miyawaki, l'objectif étant que seuls les arbustes les plus vaillants grandissent au détriment des plus faibles.

La majorité municipale promet que, dans 10 ans, on pourra ainsi profiter d'une baisse de température de 5 degrés autour de ce "bosquet" (terme repris par la majorité), à l'intérieur duquel toutefois il ne sera pas possible de pénétrer.

Sans contester le bien-fondé écologique, nous avons réagi dès l'annonce :

- sur le coût exorbitant pour externaliser cette opération paysagère alors que la ville dispose des ressources en interne ;

- sur le choix du lieu qui oblige à détruire en partie l'esplanade Pierre Brasselet alors que le parc du Chassay, notamment devant l'école de musique, pouvait accueillir ces plantations ;

- sur les risques de dérapage budgétaire en raison du choix d'implantation situé au-dessus de réseaux techniques urbains.

Comme à son habitude, nous avons essayé une fin de non-recevoir de la part du Maire, sa décision étant ferme et définitive.

Passé à 35 000 € en début d'année 2023, le **coût explose désormais à près de 80 000 € - soit environ 250 % d'augmentation** - la ville se félicitant au passage d'une subvention de 25 000 € obtenue du Département (dont on rappelle qu'il vient d'annoncer un déficit de 70 millions d'euros pour délivrer ses aides sociales).

S'il ne s'agissait de l'argent des contribuables lucéens, ce dossier pourrait prêter à sourire.

Hélas, il est caractéristique de l'approche actuelle de la majorité qui agit sans concertation, sans véritable analyse écologique et économique de la pertinence du projet, et en rejetant systématiquement tout avis divergent.

Meriem ABKOUÏ, Philippe BOURGEOLET, Philippe BRASSELET, Laurent DANIEL, Manuel FROGER, Ana-Sofia LECLERC, Stéphanie PREVOST, Conseillers municipaux de l'opposition.

Nous contacter : elus-opposition@sainte-luce-loire.com

NOTRE SÉLECTION

SAISON CULTURELLE

Yolande Moreau chante Prévert avec Christian Olivier

Mercredi 10 janvier à 20h au Théâtre Ligéria

Il est le poète que tous les écoliers connaissent, l'écrivain et le dialoguiste de génie qui a marqué son époque. Il est Prévert. Alors qu'il a été lu, feuilleté et récité des centaines de fois, Yolande Moreau et Christian Olivier proposent leur version de l'auteur français. Les deux artistes croquent le portrait de leur Jacques. Yolande Moreau loin de la famille Deschiens, et Christian Olivier, hors du groupe Têtes Raides, offrent leur relecture musicale et poétique. La comédienne chante, le chanteur joue et ils sont accompagnés par trois musiciens. Une œuvre émouvante et singulière.

Mercredi 10 janvier, 20h, Théâtre Ligéria.

De 11€ à 24€ selon les tarifs.



© Fred Chapiro

« PROCÈS DES 42 »

Une exposition pour les 80 ans

Du 18 janvier au 2 février, Mail de l'Europe

Réalisés par les Archives de Nantes en partenariat avec le Comité du souvenir, l'exposition installée mail de l'Europe retrace le déroulé des procès nazis contre la résistance et présente leurs victimes. En janvier 1943, 45 Francs-tireurs et partisans sont jugés par l'occupant allemand pour actes de résistance. 37 d'entre eux seront fusillés et cinq personnes déportées, dont la Lucienne Renée Losq. Ce jugement est suivi en août 1943 par un autre procès, dit « des 16 » dans lequel 13 autres résistants sont exécutés. Samedi 27 janvier à 14h30, la Ville et le comité du souvenir commémorent le « Procès des 42 » et la mémoire de Jean et Renée Losq, place Jean-Losq.

SORTIR

2

UN SPECTACLE ET DES ATELIERS POUR LES AIDANTS

Samedi 27 janvier à 14h30, espace La Morvandière à Thouaré

Le spectacle interactif « Tous Aidants » aborde de manière ludique, le sujet sensible et crucial du repos pour les aidants familiaux. Organisé par les Centres communaux d'action sociale de Thouaré, Mauves et Sainte-Luce, ce moment d'échange et de rires ouvre un cycle commun consacré aux rôles d'aidants avec pour thématique « Prendre soin de soi, pour prendre soin des autres ». En plus du spectacle de la compagnie Casus Délires, des ateliers sont proposés entre février et avril sur les trois communes afin de sensibiliser les aidants et leur apporter des moments de détente. Ils aborderont les questions de prévention, d'alimentation, ou encore des émotions. Le CCAS de Sainte-Luce met en place des solutions de transport afin de faciliter le déplacement jusqu'à Mauves et Thouaré. En cas d'impossibilité de laisser son proche seul, les personnes intéressées peuvent contacter le CCAS pour trouver une solution. Gratuit. Renseignements : ccas@sainte-luce-loire.com ou au 02 40 68 16 65.



© DR

3



© Archives de Nantes

AGENDA

CERCLE DE LECTURE

Mardi 9 janvier à 14h30

Médiathèque-Ludothèque René-Goscigny

Le cercle de lecture aborde la thématique des transfuges de classe, autour de l'auteur Édouard

Louis et de l'autrice Annie Ernaux.

REPAIR'CAFÉ

Vendredi 12 janvier à partir de 18h30

Salle Louis-Dagorne

Atelier de réparation assuré par des bénévoles.

Réparations gratuites de petits appareils électroménagers, vêtements, ordinateurs, vélos, jouets, objets en bois, etc. Les bénévoles essaient de localiser la panne, tentent la réparation ou indiquent un fournisseur de pièces détachées.

repaircafeluceen@laposte.net.

RENDEZ-VOUS DE LA TRANSITION

Samedi 13 janvier à 18h

Salle Renée-Losq

Changement climatique, perte d'habitat et rareté des ressources pèsent sur la faune sauvage, et notamment les oiseaux. Et si nous leur faisons une place dans nos jardins ou sur nos balcons ?

Notre article page 6.

CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE : GALETTE DES ROIS

Vendredi 19 janvier à 18h

Salle Louis-Dagorne

Réunion conviviale pour permettre à la nouvelle équipe du Conseil de quartier du centre ville de rencontrer les habitants et les commerçants et d'échanger sur les projets 2024. Entrée gratuite

PORTES OUVERTES : AU BORD DU FLEUVE

Samedi 20 et dimanche 21 janvier

de 14h30 à 17h30

Salle Louis-Dagorne

L'association Au bord du Fleuve, spécialisée dans la valorisation du patrimoine lucéen, ouvre ses portes au public. Notre article p.9.

MOM'EN FAMILLES

Samedi 20 janvier de 10h à 12h15.

Accueil Périscolaire Les Prés Verts

Chaque mois, le Pôle parentalité propose un moment pour expérimenter une activité en famille, échanger avec des professionnels sur des questions de parentalité.

NUIT DE LA LECTURE

Samedi 20 janvier de 16h à 22h

Médiathèque-Ludothèque René-Goscigny

La médiathèque participe à la nuit de la lecture, dont le thème national est « Le corps ».

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 24 janvier à 18h30

Hôtel de ville

À l'ordre du jour, le budget 2024. Cette séance publique sera retransmise en direct sur le site Internet et la page Facebook de la mairie.



ATELIERS PRÉVENTION DES CHUTES

Lundis 15, 22, 29 janvier de 9h15 à 10h15

Peur de chuter ou de rechuter ? Des appréhensions pour marcher, se déplacer. ? Le CCAS met en place un cycle « Équilibre et prévention des chutes » avec l'association Siel Bleu. Notre article page 11.

VŒUX À LA POPULATION

Samedi 20 janvier à 11h, Théâtre Ligéria

Le maire et l'équipe municipale présentent leurs vœux aux Lucéennes et Lucéens. Notre article page 6.



© Amélie Vildaer

JEUDI MUSICAL : CHAHU

Jeudi 25 janvier à 19h. Théâtre Ligéria

Chahu est un jeune chanteur angevin à la voix singulière et mélancolique, qui délivre des sentiments intimes dans son second album, « 2222 ». Un opus aux textes sombres mais aussi baignés de lumière. Il ne fait pas beaucoup de bruit, ce Chahu, avec ses mélodies simples, ses plaintes amoureuses grattées discrètement sur son ukulélé et sa voix rauque et envoûtante sur des synthés hilares.

Prix unique : 5 €. www.sainte-luce-loire.com ou 02 40 68 16 39.

CONCERT : LA POÉSIE EN MUSIQUE

**Samedi 27 janvier et dimanche 28 janvier.
Théâtre Ligéria**

L'école de musique organise un concert. Harpes cordes et guitares joueront samedi 27 janvier à 18h. L'orchestre d'harmonie jouera dimanche 28 janvier à 17h. Plus d'infos : www.em-sl.fr

ATELIER PARENTALITÉ

**Samedi 27 janvier à 10h
Patio - mail de l'Europe**

Dès la naissance de leur enfant, les parents ont à cœur de lui apporter tout ce dont il a besoin pour grandir harmonieusement. Mais tellement de questions se posent... Ce cycle de deux ateliers est ouvert aux futurs et jeunes parents (enfants de 0 à 1 an), le 27 janvier et le 10 février, pour s'informer sur les besoins fondamentaux du tout-petit, le développement de son cerveau, apprendre à reconnaître ses pleurs, penser à l'évolution de son couple à la suite de la naissance...

Ateliers « Les bases de la confiance » animés par Jessica Vujasin - Coach consultante en éducation et parentalité

SPECTACLE : « PHÉNIX »

**Mercredi 31 janvier à 20h.
Théâtre Ligéria. Complet**

Phénix est la rencontre entre les 4 danseurs de la Compagnie Kafig et la viole de gambe, instrument traditionnel du 17^e siècle. Le tout sur une chorégraphie de Mourad Merzouki, figure du mouvement hip-hop. Retrouvez les autres spectacles de la saison culturelle sur www.sainte-luce-loire.com.

+ d'infos sur www.sainte-luce-loire.com

Suivez-nous sur Facebook, Twitter et Instagram



COMPTEZ LES OISEAUX DES JARDINS

Samedi 27 et dimanche 28 janvier

Bretagne vivante propose aux habitants de compter les oiseaux dans leur jardin pendant une heure. Une initiative pour constater l'évolution des populations qui connaissent, pour certaines, des chutes d'effectifs importantes. La fiche d'observation peut être téléchargée sur bretagne-vivante.org.

RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER SUD-EST-LOIRE

**Samedi 3 février 2024 à 10h30,
Salle polyvalente Félix-Tessier**

Le conseil de quartier Sud-Est-Loire organise une réunion plénière. Tous les Lucéens habitant entre la Loire, la route de Thouaré et l'A811 sont invités à participer à cette réunion qui présentera les réalisations du conseil de quartier et les projets pour 2024, autour d'une dégustation de crêpes.

MODÉLISME : BOURSE D'ÉCHANGE

**Dimanche 4 février de 9h à 12h,
Salle Renée-Losq**

L'association de radiomodélisme des bords de Loire (Arbl) organise sa bourse d'échange. Au programme de cette 9^e édition : modèles réduits, avions, bateaux, voitures, drones... Plus d'infos sur arbl.fr

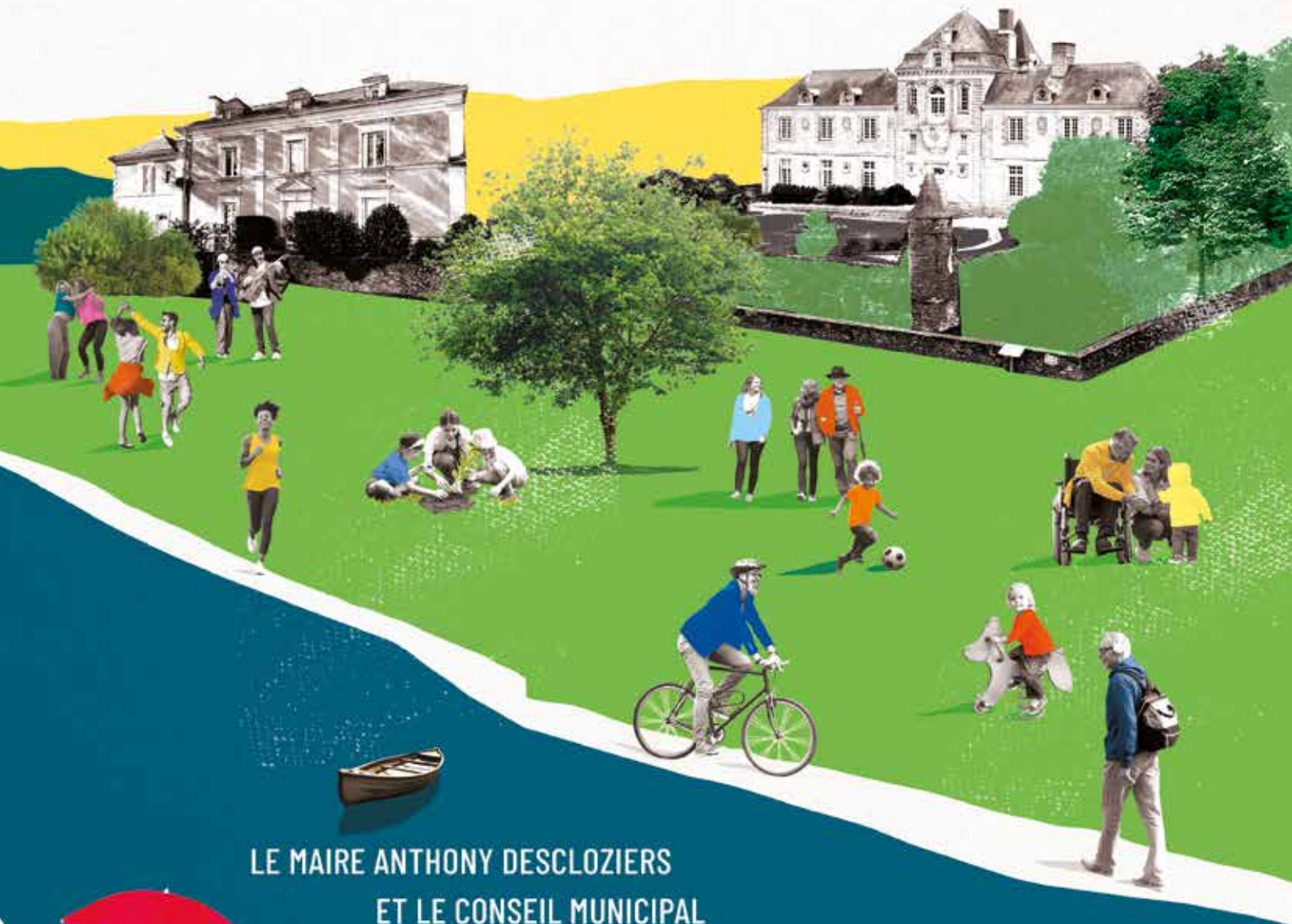
CINÉ-REPORTAGES : BOLIVIE : CULTURES ET TRADITIONS

**Mardi 6 février à 20h30
Théâtre Ligéria**

« La musique jouée par les communautés indiennes du pays est le fil directeur de ce film. La rencontre de ceux qui fabriquent les centaines de flûtes utilisées en Bolivie dévoilent les différentes facettes de ce pays tout en contraste. Panorama majestueux du Titicaca, une nature hostile mais fascinante ». www.alcl-asso44.fr

SORTIR

**20
24** Bonne année
Bien dans ma ville



LE MAIRE ANTHONY DESCLOZIERS
ET LE CONSEIL MUNICIPAL

VOUS SOUHAITENT UNE BELLE ANNÉE

ET VOUS CONVIENT À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX
SAMEDI 20 JANVIER 2024, À 11H, À LIGÉRIA

